

## Calendrier de collecte - 2017

Municipalité de  
Grand-Métis

MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3
7			10	11	12	13	4			7	8	9	10
14	15		17	18	19	20	11	12		14	15	16	17
21			24	25	26	27	18			21	22	23	24
28	29		31				25	26		28	29	30	

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

#### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h

#### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	418-775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

# INFO-MUNICIPALE



*Maï 2017*  
Municipalité de Grand-Métis

*Chantal Tremblay,*  
Directrice générale / sec. trés.



# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal aura lieu les lundis **1<sup>er</sup> MAI et 5 JUIN 2017** à 19h30 au bureau municipal.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.



## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE MAI & JUIN

Le bureau municipal sera fermé le 22 mai pour la fête des Patriotes, ainsi que du 14 au 16 juin inclusivement et le 26 juin pour la fête nationale.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message au 418-775-6485 ou par courriel à [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou communiquer avec un membre du conseil.

**FACEBOOK** Il vous est possible de nous suivre par le biais de la page Facebook du Comité intermunicipale des loisirs des municipalités de Grand-Métis, Padoue et Saint-Octave-de-Métis.

**Vous serez alors informés des activités proposées. Vous pouvez aussi nous transmettre vos idées d'activités sur cette page!!**

## Le Mot vert du mois « Horaire d'été de l'Écocentre de La Mitis »

Bonjour à toutes et tous,

La période estivale est à nos portes et, comme à chaque année, votre Écocentre de La Mitis ajuste son horaire afin de vous offrir un service de qualité !

Qu'est-ce qu'un écocentre? C'est le point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte de par leur volume ou leur nature. L'écocentre permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement !

Parmi ces matières, on retrouve entre-autre, mais non exclusivement :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins), des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (Peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;
- plus encore!

Si vous êtes un résident de La Mitis, profitez gratuitement des services de votre écocentre situé au **428, avenue Roger-Marcoux, près de l'aéroport**. L'accès se fait par le chemin Perreault Est.

Pour des informations supplémentaires concernant les heures d'ouverture, les matières acceptées et les procédures, visitez le site internet [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) dans la section Écocentre de La Mitis ou téléphonez au 418 785-0055.

D'ici le prochain Mot Vert, profitez de votre écocentre qui, comme les feuilles dans les arbres au printemps, s'ouvre à vous afin de vous offrir un monde plus vert !

**Vincent Dufour**, coordonnateur  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles  
des MRC de La Matapédia et de La Mitis  
Tél. : 418 775-8445, poste 1138  
Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

## PRÉDICTION DES MARÉES – MAI 2017

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	00 :07	0.7	09	01 :59	3.6	17	00 :30	1.3	25	02 :13	4.3
01	06 :35	3.9	09	08 :18	0.6	17	06 :59	3.3	25	08 :35	0.2
01	13 :09	0.5	09	14 :23	3.4	17	13 :33	1.2	25	14 :41	3.8
01	19 :17	3.1	09	20 :22	0.8	17	19 :45	2.7	25	20 :38	0.3
02	01 :06	0.9	10	02 :34	3.8	18	01 :24	1.4	26	02 :59	4.5
02	07 :37	3.7	10	08 :56	0.6	18	07 :55	3.1	26	09 :23	0.0
02	14 :19	0.8	10	14 :59	3.3	18	14 :34	1.3	26	15 :29	3.8
02	20 :22	2.9	10	20 :53	0.8	18	20 :47	2.7	26	21 :25	0.3
03	02 :16	1.1	11	03 :09	3.9	19	02 :32	1.5	27	03 :46	4.6
03	08 :46	3.4	11	09 :32	0.6	19	08 :59	3.1	27	10 :12	0.0
03	15 :34	0.9	11	15 :34	3.3	19	15 :39	1.3	27	16 :19	3.8
03	21 :35	2.9	11	21 :24	0.8	19	21 :53	2.8	27	22 :12	0.3
04	03 :38	1.2	12	03 :31	3.9	20	03 :50	1.5	28	04 :35	4.5
04	10 :00	3.3	12	10 :07	0.6	20	10 :07	3.1	28	11 :03	0.1
04	16 :45	1.0	12	16 :09	3.2	20	16 :40	1.2	28	17 :10	3.6
04	22 :48	2.9	12	21 :56	0.8	20	22 :55	3.0	28	23 :01	0.5
05	04 :58	1.2	13	04 :19	3.9	21	05 :03	1.3	29	05 :06	4.3
05	11 :12	3.3	13	10 :42	0.7	21	11 :03	3.2	29	11 :56	0.3
05	17 :44	1.0	13	16 :45	3.1	21	17 :33	1.1	29	18 :04	3.4
05	23 :51	3.1	13	22 :59	0.9	21	23 :50	3.3	29	23 :53	0.7
06	06 :02	1.1	14	04 :55	3.8	22	06 :04	1.0	30	06 :21	4.0
06	12 :13	3.3	14	11 :19	0.8	22	12 :12	3.4	30	12 :54	0.5
06	18 :33	0.9	14	17 :23	3.0	22	18 :22	0.9	30	19 :01	3.2
07	00 :41	3.3	14	23 :05	1.0	23	00 :40	3.7	31	00 :51	0.9
07	06 :55	0.9	15	05 :33	3.6	23	06 :58	0.7	31	07 :20	3.8
07	13 :03	3.3	15	11 :58	0.9	23	13 :04	3.5	31	13 :57	0.7
07	19 :13	0.9	15	18 :05	2.9	23	19 :08	0.6	31	20 :01	3.1
08	01 :22	3.5	15	23 :44	1.1	24	19 :08	4.0	01	01 :57	1.1
08	07 :39	0.8	16	06 :13	3.4	24	07 :47	0.4	01	08 :22	3.5
08	13 :45	3.4	16	12 :42	1.0	24	13 :52	3.7	01	15 :02	0.9
08	19 :49	0.9	16	18 :51	2.8	24	19 :53	0.4	01	21 :06	3.0

## INFO-MUNICIPALITÉ

### FERMETURE DU RANG DES ÉCOSSAIS ?

Depuis quelques années, le conseil municipal de Grand-Métis essaie de s'entendre avec la municipalité de Saint-Octave-de-Métis pour que cette dernière participe à l'entretien du chemin de l'Anse-des-Morts ainsi que de la partie Est du rang des Écossais, endommagés par le passage de camions allant à la porcherie. Lors de la séance du 3 avril dernier, le conseil de Grand-Métis a passé une résolution stipulant que si aucune entente n'était signée avant le 31 mai 2017, le rang des Écossais serait fermé à sa limite Est entre la municipalité et Saint-Octave-de-Métis.

### CORRECTION DE L'INTERSECTION DE LA SORTIE OUEST DU CHEMIN DE LA POINTE LEGGATT ET RECHARGEMENT DE PLAGE

Lors des grandes marées de 2010, le littoral et l'emprise du chemin de La Pointe-Leggatt ont été endommagés en plusieurs endroits. Nous avons dû attendre plusieurs années avant d'avoir le rapport du ministère de la sécurité publique mais nous l'avons reçu et sommes maintenant prêts à faire l'envoi des appels d'offre pour débiter les travaux de correction de l'intersection de la sortie Ouest du chemin de la Pointe-Leggatt et le rechargement de plage pour la protection du littoral. Le ministère de la Sécurité publique défraiera plus de 80% des coûts du projet.

Nous allons, par le fait même refaire une beauté au Parc Leggatt. Une demande de subvention a été effectuée aux Fonds des petites collectivités (FPC) pour l'achat de nouveaux mobiliers urbains, de balançoire, d'une toilette sèche et d'un préau permanent et autres. À suivre ....

### SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LOCAUX

Dans le cadre de la politique de soutien aux organismes communautaires locaux 2016-2017, la municipalité de Grand-Métis demande aux organismes sans but lucratif de la municipalité qui ont un projet communautaire à réaliser de nous faire parvenir une demande de financement avant le 1er octobre de cette année. L'enveloppe budgétaire est de 4 000 \$.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Chantal Tremblay au bureau municipal au (418) 775-6485.

# Semaine de la sécurité civile - 7 au 13 mai 2017

Ma sécurité : ma responsabilité!

## Pourquoi une Semaine de la sécurité civile?

La Semaine de la sécurité civile a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'être prêt à affronter un éventuel sinistre.

Elle se tient tous les ans pendant la première semaine complète de mai.

Cette année, elle aura lieu du **7 au 13 mai** sur le thème

**Ma sécurité : ma responsabilité!**

D'ailleurs, le sous-thème de cette année est :

**La préparation commence à la maison!**

**Le citoyen est le premier responsable de sa sécurité.** En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.

La Semaine est l'occasion pour le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires de sensibiliser les citoyens aux conséquences d'un sinistre, par exemple une [panne de courant prolongée](#), de leur rappeler de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent une trousse d'urgence. Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour permettre d'être autonome pendant les **3 premiers jours** d'un sinistre.

---

## INSPECTION & RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le Service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis tient à informer toute la population que le service de ramonage débute sa saison d'inspection et de ramonage des cheminées. Un technicien en chauffage à combustibles solides, qualifié par l'Association des professionnels du chauffage, et un assistant visiteront les maisons jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le service de ramonage permet aux citoyens de se conformer au règlement de prévention des incendies 219-2006 découlant du code national de prévention des incendies, édition 1995. Dans ce code, on spécifie qu'il faut inspecter les cheminées à intervalles d'au plus 12 mois.

Un préavis indique aux résidents la date du passage des inspecteurs-ramoneurs.

Pour Grand-Métis, les inspections seront effectuées au cours du mois de juillet.



## Communiqué de presse pour diffusion immédiate

L'OBVNEBSL amorce sa 5<sup>e</sup> édition de *Végétalisez vos berges à petit prix!*

**Rimouski, le 17 avril 2017** — Le printemps vient d'arriver et, avec le dégel, vous pensez que votre rive aurait un grand besoin d'être reverdie? Pourquoi ne pas la revégétaliser!

Du **17 avril au 26 mai 2017**, l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) offre aux riverains de son territoire, compris entre l'Isle Verte et Les Méchins, l'opportunité de se procurer à prix modique une gamme de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines. Ces prix varient entre 2,50\$ et 3,50\$ selon le format et l'essence choisie. Cette année, les plantes disponibles sont l'**épinette blanche**, le **saule discoloré**, le **sureau du Canada**, le **rosier inerme**, le **myrique baumier**, la **vigne vierge** et l'**iris versicolore**. En plus d'embellir votre propriété, ces espèces sont spécialement adaptées pour contrer l'érosion et assurer la stabilisation des berges, réguler la température de l'eau, atténuer l'effet des crues et créer des habitats fauniques!

### **Comment faire votre commande?**

Dès aujourd'hui, il est possible de commander des plants en ligne sur le site internet de l'OBVNEBSL: <http://bit.ly/1bmf5oW>. La distribution sera ensuite effectuée le **2 juin 2017**.

### **Pour informations :**

Christian Hubert, Agent de projets et des communications

(418) 722-0666, poste 108

[environnement@obv.nordestbsl.org](mailto:environnement@obv.nordestbsl.org)

---

## **AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?**

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

Disponible **GRATUITEMENT** au bureau municipal.

## Distribution de plants d'arbres



Le mois de mai est le *Mois de l'arbre et des forêts*, grâce au projet de l'Association forestière bas-laurentienne offrant aux municipalités la possibilité de planter des arbres sur le territoire de la Mitis, la Municipalité de Grand-Métis veut vous faire profiter de cette possibilité et vous invite à venir chercher votre plant d'arbre et ce, **gratuitement**.

Quantités limitées, sous la formule : premier arrivé, premier servi.

Aucune réservation ne sera prise, il faut être présent à l'activité qui ne durera que la journée et l'heure mentionnées.

**Quand : Samedi le 20 mai 2016**

**Heures : de 9 h à 12 h**

**Où : Salle municipale de Grand-Métis**

Beau temps, mauvais temps, toute la population de Grand-Métis est invitée à venir chercher son arbre et contribuer ainsi à la sensibilisation pour l'environnement.

## Une question d'urbanisme...

### Inspecteur en urbanisme

M. Michel Lagacé est l'inspecteur en urbanisme de la municipalité. Il est possible de le rencontrer, sur rendez-vous, au bureau municipal le jeudi entre 13h15 et 16h30.

### Règlements d'urbanisme

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site web de la municipalité. Nous vous invitons à les consulter afin de bien planifier vos travaux et de connaître les obligations en matière d'urbanisme de votre municipalité. Il est à noter que ceux-ci sont également disponibles au bureau municipal pour consultation.

### Abris d'hiver (tempo)

Qui dit printemps dit aussi l'enlèvement des abris d'hiver sur le territoire de la municipalité. Le règlement de zonage stipule que ce type d'abri doit être enlevé au plus tard le 30 mai.

### Les roulottes de camping, oui mais... !

L'été arrive à grands pas et la période des vacances aussi. Durant cette période, il sera agréable de profiter de sa roulotte sur son terrain. Mais attention, l'utilisation des roulottes est règlementée par le règlement de zonage n° 2011-0145. À ce fait, voici les normes relatives à l'utilisation des roulottes ainsi que du remisage de celle-ci.

#### 11.4 Type B; Entreposage domestique de véhicules récréatifs ou utilitaires

L'entreposage de type B comprend l'entreposage extérieur à des fins domestiques de roulottes, bateaux, motoneiges, véhicules tout-terrain, remorques et autres véhicules récréatifs ou utilitaires déplacés par une force motrice. Ce type d'entreposage est permis seulement dans les situations suivantes :

1° **Une roulotte remisée** dans la cour arrière ou latérale d'un terrain occupé par un bâtiment principal résidentiel et selon les conditions suivantes :

- a) la roulotte est inoccupée;

- b) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- c) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique;
- d) la roulotte n'est reliée à aucun système d'alimentation en eau potable;
- e) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- f) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- g) pas plus de deux (2) roulottes sont remisées sur un même terrain.

2° **Une roulotte utilisée exclusivement à des fins de camping ou de caravanage**, pour un maximum de quatre (4) semaines entre le 15 mai et le 30 octobre d'une même année, aux conditions suivantes :

- a) l'usage principal du terrain est compris dans le groupe HABITATION;
- b) la roulotte ne peut être implantée dans la partie des zones 18 (VLG), 25 (VLG) et 26 (VLG) située entre le fleuve Saint-Laurent et le Chemin de la Pointe-Leggatt;
- c) la roulotte ne constitue pas un lieu de résidence, un chalet de villégiature ou une remise;
- d) la roulotte est immatriculée;
- e) la roulotte est en état de fonctionner et d'être mobile;
- f) la roulotte n'est reliée à aucun réseau électrique au-delà de la période d'utilisation prescrite;
- g) la roulotte n'est reliée à aucune installation d'évacuation et de traitement des eaux usées;
- h) aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte;
- i) pas plus d'une (1) roulotte est garée sur un même terrain;
- j) la roulotte n'est pas utilisée à des fins commerciales ou d'hôtellerie;
- k) la roulotte est située dans les cours arrière ou latérales;
- l) la roulotte est implantée à une distance minimale de deux (2) mètres de toute ligne de terrain;
- m) la roulotte n'est pas située dans la rive d'un cours d'eau;
- n) les eaux usées de la roulotte ne constituent pas une source de nuisance ou de pollution environnementale.

3° **Un véhicule récréatif ou utilitaire** (autre qu'une roulotte) remisé dans la cour latérale ou arrière d'un terrain occupé par un bâtiment dont l'usage principal est compris dans le groupe HABITATION et à condition que le véhicule soit en état de fonctionner et d'être mobile.

# VOUS ÊTES INVITÉS!



Citoyens, citoyennes de Grand-Métis, touristes ou bien résidents des alentours, vous êtes invités à la Fête des voisins de Grand-Métis :

**Quand : Samedi 10 juin 2017**

**Endroit : Gîte du Grand-Métis (412, route 132, Grand-Métis)**

Sur place : activités familiales, jeu gonflable, jeux extérieurs, BBQ entre voisins, hot dog et breuvages, prix de présence et autres.

*Réserver votre date, on vous reviens avec plus de précisions!*

**Découvrons les bons côtés d'être à côté! Une belle occasion de mieux se connaître et de passer un agréable moment entre voisins.**

**Pour information, communiquez avec Chantal Tremblay au 418 775-6485.**





Festival international de jardins

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

#### CONFÉRENCE AVEC ALBERT MONDOR – LES NOUVELLES TENDANCES EN HORTICULTURE

*Venez vous inspirer juste à temps pour la saison estivale*

**Grand-Métis, le 24 avril 2017.** Dans le cadre de la *Semaine internationale de sensibilisation au compostage*, nous recevons l'horticulteur et auteur **Albert Mondor** pour une soirée spéciale, le mercredi 10 mai, à la Salle Desjardins-Telus de Rimouski. Présentée en collaboration avec la **Ville de Rimouski** et le **Conseil canadien du compost**, Albert Mondor fera état des dernières tendances en jardinage et des façons de faire pour le rendre amusant, productif et écologique. La conférence portera également sur le jardinage écologique et les avantages du compost pour un potager productif.

**Les billets sont en vente dès maintenant sur le site internet des Jardins de Métis ([jardinsdemetis.com](http://jardinsdemetis.com)) au coût de 8 \$ (5 \$ pour les membres des Jardins de Métis). Des billets seront également disponibles à la porte, le jour de l'événement, au coût de 10 \$.**

Les fonds amassés lors de cette soirée iront à Les Amis des Jardins de Métis, un organisme de bienfaisance qui a comme mission la mise en valeur des Jardins de Métis. Depuis plusieurs années, Les Amis des Jardins de Métis travaillent à valoriser le jardinage écologique.

#### Conférencier Albert Mondor

Albert Mondor est diplômé en horticulture ornementale et bachelier en biologie végétale. Passionné d'horticulture, il pratique le métier d'horticulteur/créateur de jardins depuis maintenant 30 ans. En plus de donner des cours et des conférences, Albert Mondor écrit une chronique dans le Journal de Montréal, a publié neuf livres sur l'horticulture et anime des émissions de télé portant sur ce sujet.

#### Ville de Rimouski

Lors de cette soirée, la Ville de Rimouski tiendra un kiosque d'information sur les résultats de son programme de compostage. Implantée par la Ville en septembre 2013 auprès du secteur résidentiel, la collecte des matières organiques est un succès et les résultats en sont éloquentes. Un taux de participation enviable de 74% des ménages desservis était observé à l'été 2016. De plus, depuis septembre 2016, les institutions et commerces rimouskois sont incités à participer à cet effort collectif de réduction des déchets. À ce jour, plus de 70 établissements participent au compostage. Grâce à ces initiatives, les quantités de déchets enfouis provenant du secteur commercial ainsi que du secteur résidentiel sont en baisse. Par ailleurs, les citoyens bénéficient gratuitement du compost produit et à ce jour, 3 225 tonnes de compost leur a été remis.

#### Conseil canadien du compost

Organisée par le Conseil canadien du compost, cette tournée de conférence, qui aura lieu dans différents jardins canadiens, lance la *Semaine internationale de sensibilisation au compostage* (7 au 13 mai). La tournée profite de l'appui de Premier Tech et du compost BIOMAX<sup>®</sup> CQA-certifié. Tous les participants recevront un sac cadeau de Premier Horticulture, Harrowsmith, les Jardins de Métis et nos partenaires.

#### CONFÉRENCE AVEC ALBERT MONDOR – LES NOUVELLES TENDANCES EN HORTICULTURE

Date : **Mercredi 10 mai 2017 à 19 h**  
Lieu : **Salle Desjardins-Telus, 25 rue St-Germain Ouest, Rimouski**  
Billet : **8 \$ en prévente (5 \$ pour les membres des Jardins de Métis)**  
**10 \$ à la porte, achetez vos billets maintenant : [www.jardinsdemetis.com](http://www.jardinsdemetis.com)**  
Information : 418 775-2222 x 236, [info@jardinsdemetis.com](mailto:info@jardinsdemetis.com)

-30-

#### Source:

Alexander Reford, directeur, Jardins de Métis  
418 775-2222 / [alexander.reford@jardinsdemetis.com](mailto:alexander.reford@jardinsdemetis.com) Tyrone Biljan  
The Compost Council of Canada / 1-877-571-GROW(4769)



Avec la participation de :  
Conseil des Arts du Canada  
Patrimoine canadien  
Développement économique Canada

Avec la participation de :  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Emploi-Québec

Partenaire depuis 1999



## OFFRE D'EMPLOI

Reconnus comme l'une des merveilles du Québec et comme l'un des plus grands jardins en Amérique du Nord, les Jardins de Métis sont un paradis végétal sur les rives du Saint-Laurent. Ce lieu historique national du Canada vous propose des aménagements horticoles élaborés dans l'esprit des jardins de collection du 19<sup>e</sup> siècle. Quelque 3 000 espèces et variétés de plantes, dont le fameux pavot bleu de l'Himalaya, sont réparties dans une quinzaine de jardins.

Un emploi aux Jardins de Métis c'est :

- Travailler quotidiennement dans un lieu d'une beauté exceptionnelle;
- Faire partie d'une équipe dynamique de plus de 50 employés permanents, saisonniers, étudiants et stagiaires ;
- Être acteur d'un laboratoire d'idées et une vitrine de l'avant-garde dans le domaine du jardin et de l'art culinaire;
- Participer à une programmation culturelle et muséale unique et variée ;

### Poste : Manœuvre à l'entretien du Festival international de jardin

#### Description du poste

Sous la supervision du Coordonnateur du Festival international de jardin, le manœuvre participe à la préparation du terrain et construction de la nouvelle édition de l'exposition de jardins contemporains. Il voit ensuite à l'entretien quotidien du site afin d'offrir un lieu d'haute qualité aux visiteurs.

- Réalisation de travaux d'aménagements paysagers,
- Préparation du sol à l'implantation de nouvelles cultures,
- Réalisation de travaux de construction de structures légères du Festival international de jardins
- Préparation du sol, entretien des plantes herbacées et ligneuses, plantation d'arbres, émondage d'arbres.
- Nettoyage des sites et de zone boisés,
- Construction de murets, clôtures et structures de service, etc.,
- Aménagement et entretien de sentiers.
- Toutes autres tâches connexes à l'emploi à la demande de l'employeur.

#### Exigences à l'embauche et compétences requises

- Capacité à travailler en équipe,
- Aptitudes à effectuer des travaux manuels,
- Bonne condition physique,
- Bonne capacité d'adaptation,
- Ponctualité, vaillance,
- Aptitudes au niveau du service à la clientèle.
- Capacité à travailler dans des conditions de températures variées.

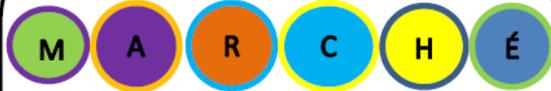
#### Conditions de travail

- Durée : 1 mai au 13 octobre 2017
- Temps plein temporaire 38.75 heures par semaine.
- Rémunération 11,25\$/heure

#### Pour postuler :

Les personnes intéressées par ces postes doivent communiquer avec leur centre local d'emploi afin de faire vérifier leur admissibilité à la mesure subvention salariale.

# ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL



AUX PUCES

QUAND?: SAMEDI 13 MAI, 9 H À 16 H

OÙ?: AU CENTRE RÉCRÉATIF

SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

(134, CHEMIN KEMPT)

COÛT: 10\$ / TABLE

INSTALLATION POSSIBLE VENDREDI

12 MAI 18 H À 20 H

DÎNER HOT-DOG ET COLLATION EN  
VENTE À PRIX MODIQUE.

TOUS LES PROFITS SERONT REMIS AUX  
LOISIRS.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE



NOMBRE  
DE PLACES  
LIMITÉES :  
Réservez dès  
maintenant !

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION,  
COMMUNIQUEZ AVEC JOSY-ANNE  
BÉRUBÉ AU 418 732-6684.

## APPERÇU DU CAMP DE JOUR 2017

Pour l'été 2017, les jeunes de nos municipalités se verront offrir un camp de jour bonifié et rempli d'activités.

Tout d'abord, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis a reçu une subvention de 5 000\$ du ministre de la Famille afin de bonifier son offre en service de garde.

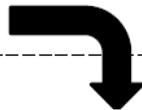
De plus, le Comité de développement économique et communautaire (CDEC) de Saint-Octave-de-Métis s'est vu attribuer 1 500\$ par l'URLS pour son projet de camp de jour culturel.

Restez à l'affût; plus ample information à venir!

## ÉTÉ 2017

L'été 2017 approche à grands pas!

Si vous avez des suggestions d'activités ou d'événements, n'hésitez surtout pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal.



Pour toute autre information sur l'ONGLET LOISIR:  
Josy-Anne Bérubé,  
coordonnatrice en loisir intermunicipal  
Padoue/Saint-Octave-de-Métis/Grand-Métis  
418 732-6684

[loisirkempt@gmail.com](mailto:loisirkempt@gmail.com)

<https://www.facebook.com/loisirsintermunicipalkempt/>

## UNE BELLE FIN DE SEMAINE SE PRÉPARE DANS LA MUNICIPALITÉ DE PADOUE LE 5 ET 6 MAI PROCHAIN!

AU CENTRE DES LOISIRS DE PADOUE (114, rue Gagnon)

Le 5 MAI 2017: Tournoi de crible  
18 h 30 : Inscription au Tournoi de crible  
10.00 \$ / personne

Total des inscriptions (\$) remis en bourses  
Apportez vos planches et vos cartes  
Responsable : Conrad Larue, 418 775-3751  
19 h 00 : début du tournoi

Le 6 MAI 2017 à 20 h 00  
Spectacle LINA PRIMARD

En 1<sup>ère</sup> partie : Christine Bélanger  
Billets en vente au coût de 15.00\$

auprès des membres des Loisirs et au Gaz Bar Dupont de Price.

Pour information: Réjeanne au 418 775-6324

BIENVENUE À TOUS!!



  
LES  
POUCES  
D'OCTAVE



jardins de métis  
reford gardens 

Venez nous voir  
à la serre  
(près de l'église)  
418-775-2996  
sur facebook:

Les Pouces d'Octave

## Vente des semis Serre de St-Octave-de-Métis

Brouettes et courgettes,  
Les Jardins de Métis, l'Écoles des Quatre-Vents  
et les comités bénévoles vous accueillent les samedis  
20 mai, 27 mai et 3 juin de 9h à 15h  
et offrent des semis pour vos potagers  
et jardins fleuris

- Tomate cerise et coeur de boeuf
- Persil, Basilic et Coriandre
- Cosmos et Capucine
- Cerise de terre
- Poivron et piment
- Aubergine
- Chou kale, chou vert, brocoli
- Courge d'hiver
- Sélection de fleurs et bien plus encore!!